

L'ÉGLISE DE SAINT-LUPICIN (JURA)

Sébastien Bully *

L'église de Saint-Lupicin est le témoin tardif d'un monastère fondé par les Pères du Jura au V^e siècle (fig. 1). Elle est considérée comme l'un des monuments importants de l'architecture romane jurassienne, bien que les multiples transformations et restaurations qu'elle a subies entre les XVII^e et XX^e siècles ne facilitent pas la lecture et la datation d'une construction présentant à la fois des caractères architecturaux novateurs, comme le voûtement de la croisée du transept par une coupole sur trompes, et d'autres archaïsants, comme le décor en appareil réticulé du portail occidental. Je passerai sur une description formelle de l'édifice, bien connu par ailleurs¹, pour me concentrer sur les vestiges révélés par les relevés et les analyses archéologiques, avec les diverses questions qu'ils suscitent.

Nous avons, en effet, eu l'opportunité de mettre en œuvre une étude archéologique des élévations lors du chantier de restauration des toitures de la nef, engagé en mai 2006². Cette étude a été intégrée dans un programme de recherches de l'université de Franche-Comté portant sur une nouvelle approche des églises romanes du Jura à travers l'archéologie du bâti³. Le programme, initié en 2006, s'est achevé en 2009 avec le colloque de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude.

L'objectif de l'étude archéologique du bâti était multiple : il s'agissait avant tout d'établir une documentation graphique fiable et une analyse architecturale pertinente des parties hautes de l'église, afin d'en saisir les principales modifications. La mise en perspective des transformations qui ont affecté le mode de couverture des vaisseaux et, par là même, des reprises de maçonneries qui en ont découlé, devait conduire à une meilleure

*: Chargé de recherches au CNRS (UMR ArteHis, Dijon/Cem, Auxerre)

1. Brune 1891, p. 24-29 ; Tournier 1954, p. 49-50 ; Duhem 1960 a, p. 145-152 ; Lacroix 1981, p. 255-258 ; Vergnolle 1998, p. 50-53.

2. Chantier conduit par Paul Barnoud, Architecte en chef des Monuments Historiques. Les recherches archéologiques ont été menées par Morana Čaušević-Bully, Laurent Fiocchi, Sébastien Bully et des stagiaires de l'université de Franche-Comté ; les recherches historiques et documentaires sont le travail d'Aurélia Bully.

3. Ce programme de recherches est le résultat d'un partenariat établi entre l'Université de Franche-Comté, la DRAC de Franche-Comté/Service régional de l'archéologie, l'UMR ARTEHIS du CNRS/Centre d'études médiévales d'Auxerre et l'association jurassienne APAHJ.



Fig. 1 – Saint-Lupicin, vue générale du chevet (cl. R. Le Pennec)

connaissance du parti primitif qui, pour tout ou partie, a pu être reproduit dans la restauration. Au-delà, il s'agissait de reprendre un dossier fortement marqué par une pesanteur historiographique régionale, en partie héritée des concepts développés par Josep Puig i Cadafalch⁴.

TOITURES ET CHARPENTES

Je ne détaillerai pas ici l'étude menée sur la charpente de la nef qui a alimenté le dossier documentaire de Paul Barnoud, architecte en chef des Monuments historiques, et engagé le parti de la restitution, pour en indiquer seulement les principales conclusions. Au nombre de celles-ci, il est apparu que la toiture-halle qui avait gommé l'élévation basilicale primitive de la nef fut mise en place en deux temps, entre les XVIII^e et XIX^e siècles, après le voûtement de celle-ci, réalisé en 1634. L'un des principaux enjeux de cette étude était de documenter et d'analyser les parties hautes du

4. Concepts appliqués et relayés en Franche-Comté en particulier par René Tournier, Gustave Duhem ou Pierre Lacroix (cf. n. 1).

vaisseau central et des collatéraux afin d'en déterminer les dispositions d'origine, et en particulier celles des toitures.

Dans son état primitif, le toit des bas-côtés reposait dans un solin maçonné d'une vingtaine de centimètres (fig. 2). L'engravure dans le parement, visible sur toute la longueur de la nef, est interrompue sur sa face supérieure par un double rang de dalles saillantes fichées dans la maçonnerie des murs gouttereaux, qui marque le départ de la couverture des bas-côtés. Les encoches d'entrants conservées entre les voûtes modernes du bas-côté sud permettent, pour leur part, de restituer une charpente composée de six fermes inégalement espacées (entre 2 m et 2,70 m) qui supportait une toiture peut-être couverte de laves et offrait une inclinaison d'environ 20°. Sur le mur nord, l'interruption d'un enduit ancien témoigne d'un rehaussement du sommet de la toiture qui, dans une seconde phase, accentua la pente de toit afin, peut-être, de prendre en compte de nouvelles circulations dans les parties hautes au moment de la (re) construction du clocher au XII^e siècle.

La restitution de la charpente du vaisseau central était plus problématique, en l'absence de traces archéologiques aussi évidentes que dans les collatéraux. La première interrogation portait sur le niveau d'arase primitif des murs gouttereaux, écrêtés par l'installation de la toiture à pente unique. La lecture des maçonneries du revers de façade et de son vis-à-vis du côté du clocher nous a cependant donné la hauteur d'origine de ces murs grâce à des traces d'arrachements – hauteur correspondant à celle du ressaut de maçonnerie qui, au revers de la façade occidentale, était destiné à recevoir un entrant de la charpente (fig. 3). À partir de ces constatations, il est rapidement apparu qu'une charpente qui aurait eu la même inclinaison que celle des bas-côtés ($\pm 20^\circ$ de pendage) n'aurait pas été compatible avec les rares ouvertures des façades. Le fâitage d'une « ferme latine » aurait notamment



Fig. 2 – Saint-Lupicin, nef, comble du bas-côté nord, solin de la toiture primitive (cl. M. Čaušević-Bully)

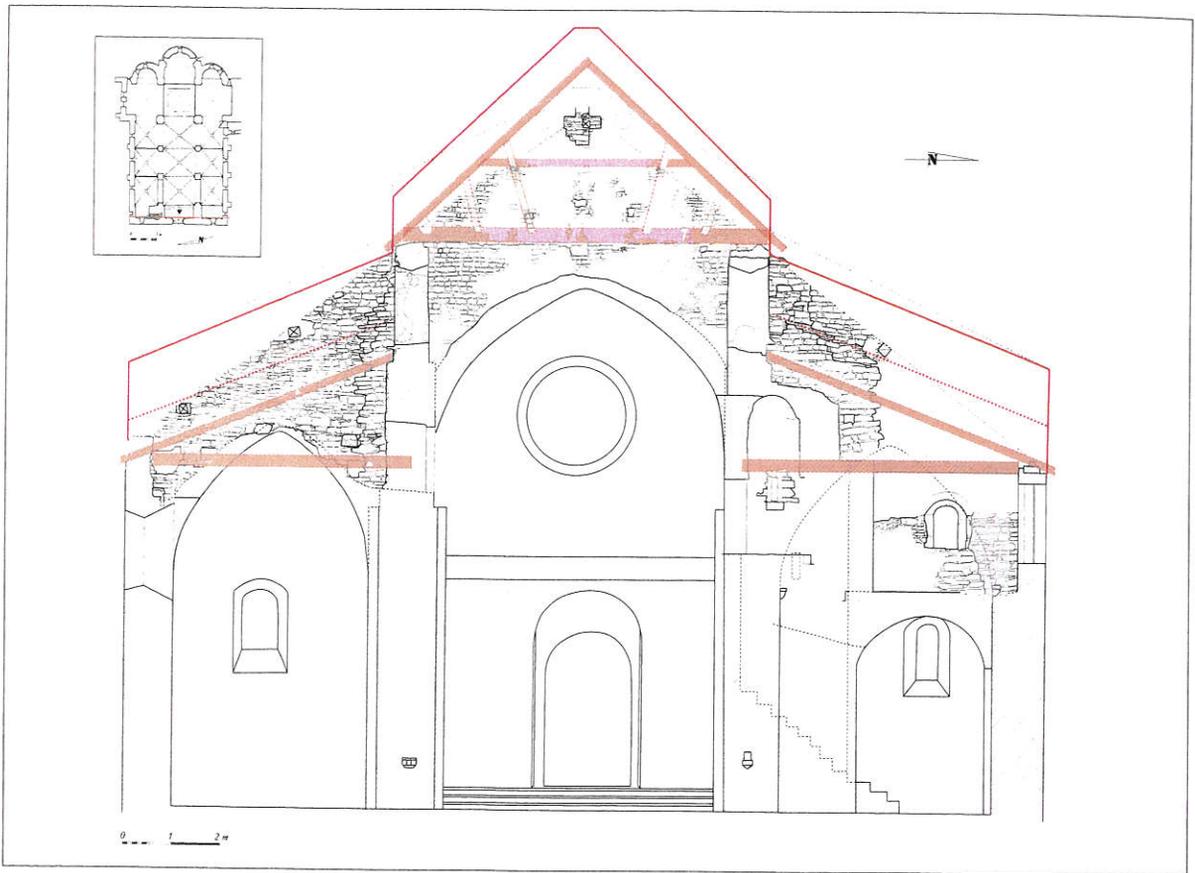


Fig. 3 – Saint-Lupicin, revers de la façade occidentale, relevé pierre à pierre et proposition de restitution des toitures et du profil de la façade (dessin L. Fiocchi d'après S. Bully et équipe de fouille, APAHJ-UMR ArteHis, Dijon)

été situé sous la composition des deux oculi et de la croix grecque timbrant le pignon, alors que ces ouvertures étaient assurément destinées à ouvrir dans la partie supérieure du vaisseau central. Dès lors, il fallait envisager une charpente à l'inclinaison beaucoup plus accentuée (autour de 45°), de manière à ce que la panne faîtière soit placée au-dessus des ouvertures. Cette hypothèse est corroborée par l'analyse de cinq entrails remployés dans la charpente actuelle, sur lesquels le relevé des traces de charpenterie – entures à mi-bois des jambettes et double(s) enture(s) à mi-bois des chevrons-arbalétriers – indique une pente de 45° (fig. 4). Les analyses dendrochronologiques permettent de dater ces entrails des années 1300-1305⁵. Cette datation indique que d'importants travaux furent réalisés sur la toiture au début du XIV^e siècle, mais les contraintes rencontrées par les charpentiers de cette époque étaient certainement les mêmes que celles des charpentiers romans. Aussi, tout laisse à penser que l'on a refait au XIV^e siècle une charpente sinon à l'identique, du moins très proche de la charpente primitive. Seul, peut-être, le nombre de fermes fut éventuellement réduit en fonction d'un nouveau mode de couverture (tuiles ou tavaillons à la place des laves ?).

5. Étude réalisée par Olivier Girardclos et Christophe Perrault (CÈDRE) à la demande de Paul Barnoud. *Analyses par dendrochronologie de charpentes de l'église de Saint-Lupicin*, rapport dactylographié, juin 2003, 32 p., Besançon D.R.A.C. Franche-Comté.



Fig. 4 – Saint-Lupicin, charpente du vaisseau central de la nef, entrant du XIV^e siècle en remploi (cl. L. Fiocchi)



Fig. 5 – Saint-Lupicin, vaisseau central de la nef, depuis la tribune occidentale (cl. R. Le Pennec)

En définitive, l'ensemble des données archéologiques permet de proposer une restitution des toitures romanes avec, sur le vaisseau central, une pente d'environ 45° contrastant avec celle des bas-côtés, qui avoisinait 20°. À la différence d'autres édifices jurassiens comme Saint-Hymetière ou Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, voûtés dès l'origine⁶, il fallut, à Saint-Lupicin, attendre le XVII^e siècle pour que la charpente des trois vaisseaux soit remplacée par un voûtement en pierre qui eut pour conséquence de dissimuler les fenêtres hautes dans les combles. Avec un large entrecolonnement de 4,25 m et des piles dont l'épaisseur ne dépasse pas 1,15 m, la nef de Saint-Lupicin n'était d'ailleurs pas destinée à être couverte en pierre (fig. 5).

6. Voir l'article de Marie-Laure Bassi dans ce même volume.

7. Tournier 1954, p. 40-41.

8. Moyse 1973, p. 16.

LA QUESTION DE LA FAÇADE

Le second volet de notre étude a porté sur la façade occidentale de l'église (fig. 6). À la suite de René Tournier ⁷, on l'a souvent considérée comme le plus ancien témoignage monumental du département. Les deux arcs en plein cintre du portail reposent, en effet, sur de simples chapiteaux à angles abattus surmontant des colonnes monolithes antiques ; au-dessus de l'archivolte se développe le singulier appareil réticulé déjà mentionné (fig. 7). Ces caractéristiques avaient conduit René Tournier à conjecturer que, lors de la reconstruction de l'église à l'époque romane, on aurait préservé la façade d'un édifice du VIII^e siècle – datation correspondant à la réapparition de la *cella* de Lauconne, mentionnée dans un diplôme de Charlemagne émis en 790. Par ailleurs, le plan de l'église dressé dans les années 1950 faisait apparaître une façade située fortement en biais par rapport à l'axe de la nef (fig. 8a) – anomalie d'implantation qui apportait un argument supplémentaire en faveur d'une datation haute. La liaison entre les trois vaisseaux romans et la façade dite carolingienne aurait donc été assurée par une demi-travée – seul choix possible du fait de la présence d'une supposée construction antérieure et du manque d'espace résultant du changement de parti. Toutefois les historiens s'accordent aujourd'hui pour considérer le diplôme de 790 comme un faux tardif des XI^e-XII^e siècles ⁸, tandis que les historiens de l'art ont montré que ces jeux d'appareil décoratif inspirés par l'architecture romaine connurent encore un certain succès dans l'architecture romane ⁹. Loin d'être représentatifs de l'époque carolingienne,



Fig. 6 – Saint-Lupicin, façade occidentale (cl. R. Le Pennec)

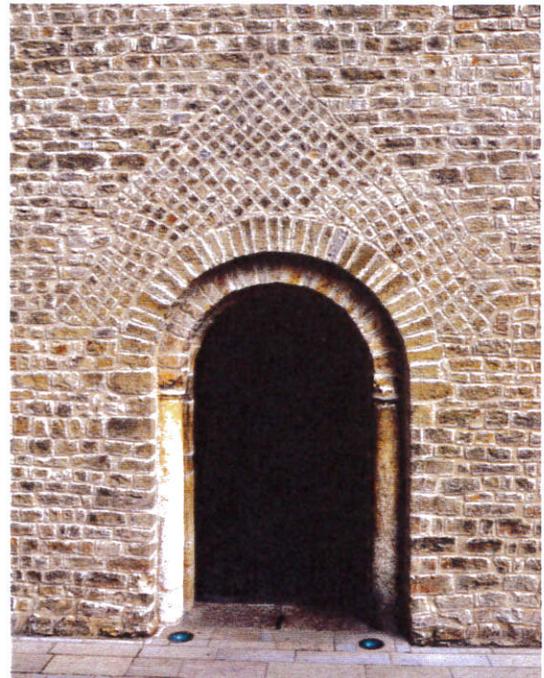


Fig. 7 – Saint-Lupicin, le portail occidental avec son décor en opus reticulatum (cl. R. Le Pennec)

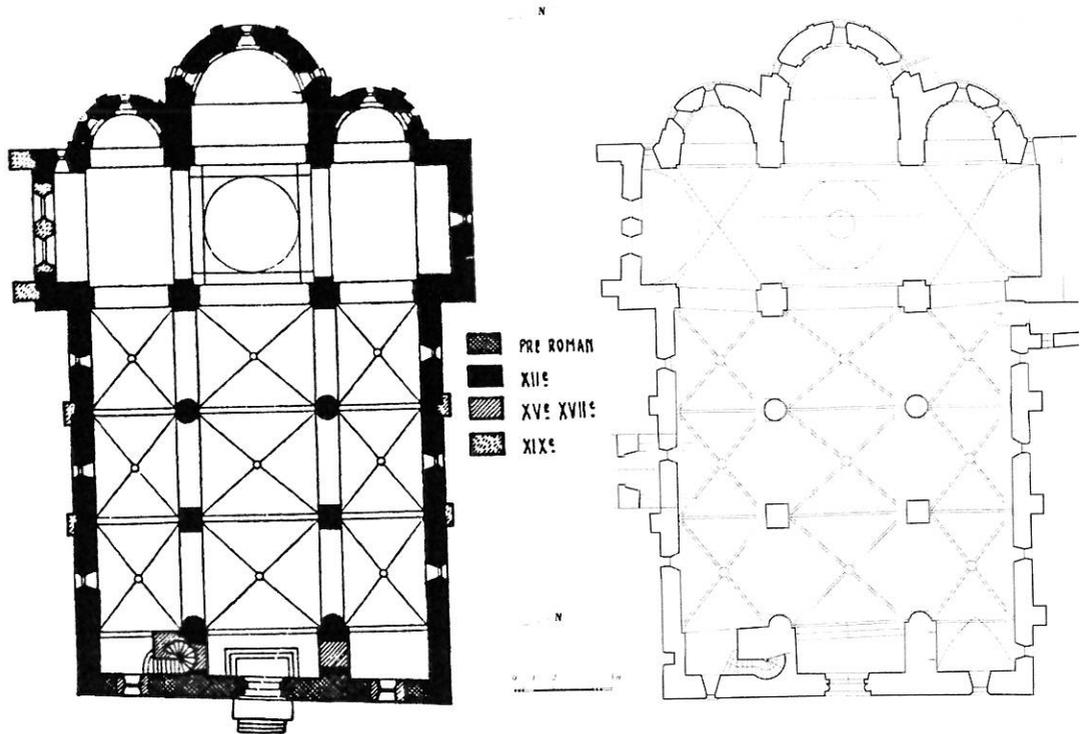


Fig. 8 – Saint-Lupicin, plan ; à gauche, R. Tournier (1954) ; à droite, d'après A. Céréza, *Inventaire général* (1997/2006)

les chapiteaux à angle abattus se rencontrent dans nombre d'édifices du XI^e siècle, comme la crypte de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier¹⁰, celles de Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Vincent de Mâcon ou bien encore la rotonde de la cathédrale de Genève.

En dépit de l'intérêt que pouvait susciter l'hypothèse de R. Tournier, son argumentation ne résiste pas non plus à une étude plus approfondie des parties occidentales. Précisons tout d'abord que le désaxement de la façade doit être relativisé : un nouveau plan, dressé à l'aide d'un tachéomètre laser, réduit la dissymétrie à 15 cm seulement au lieu des 70 cm du plan précédent (fig. 8b)¹¹. Par ailleurs, l'analyse archéologique de la façade et des murs gouttereaux de la nef a non seulement permis de démontrer que les maçonneries sont bien chaînées mais, surtout, que les techniques de construction (mise en œuvre, appareillage, échafaudement) sont homogènes. L'étude des liants des mortiers confirme l'appartenance de la façade et des murs gouttereaux à une même phase de travaux¹².

L'étude du revers de la façade a également permis d'apporter une réponse à la question de la demi-travée occidentale (fig. 3). Les piles qui reçoivent les grandes arcades de la première travée s'inscrivent assurément dans le prolongement de celles du vaisseau central de la nef et, à une hauteur d'environ 5,30 m au-dessus du seuil du portail, les maçonneries des deux côtés présentent sur leur face intérieure un ressaut d'une vingtaine de centimètres qui était destiné à recevoir la poutraison d'une tribune dont le niveau se situait à près de 1,40 m au-dessus de la tribune actuelle ; on y accédait par

9. Lassalle 2008, p. 65-72.

10. Cf. article de Marie-Laure Bassi dans cette même publication.

11. Notons que le plan publié par l'abbé Brune dans le *Congrès archéologique de France* en 1891 ne faisait pas état de cette dissymétrie de la façade (Brune 1891, p. 27).

12. Étude réalisée en 2006 par Stéphane Büttner, Centre d'études médiévales d'Auxerre.

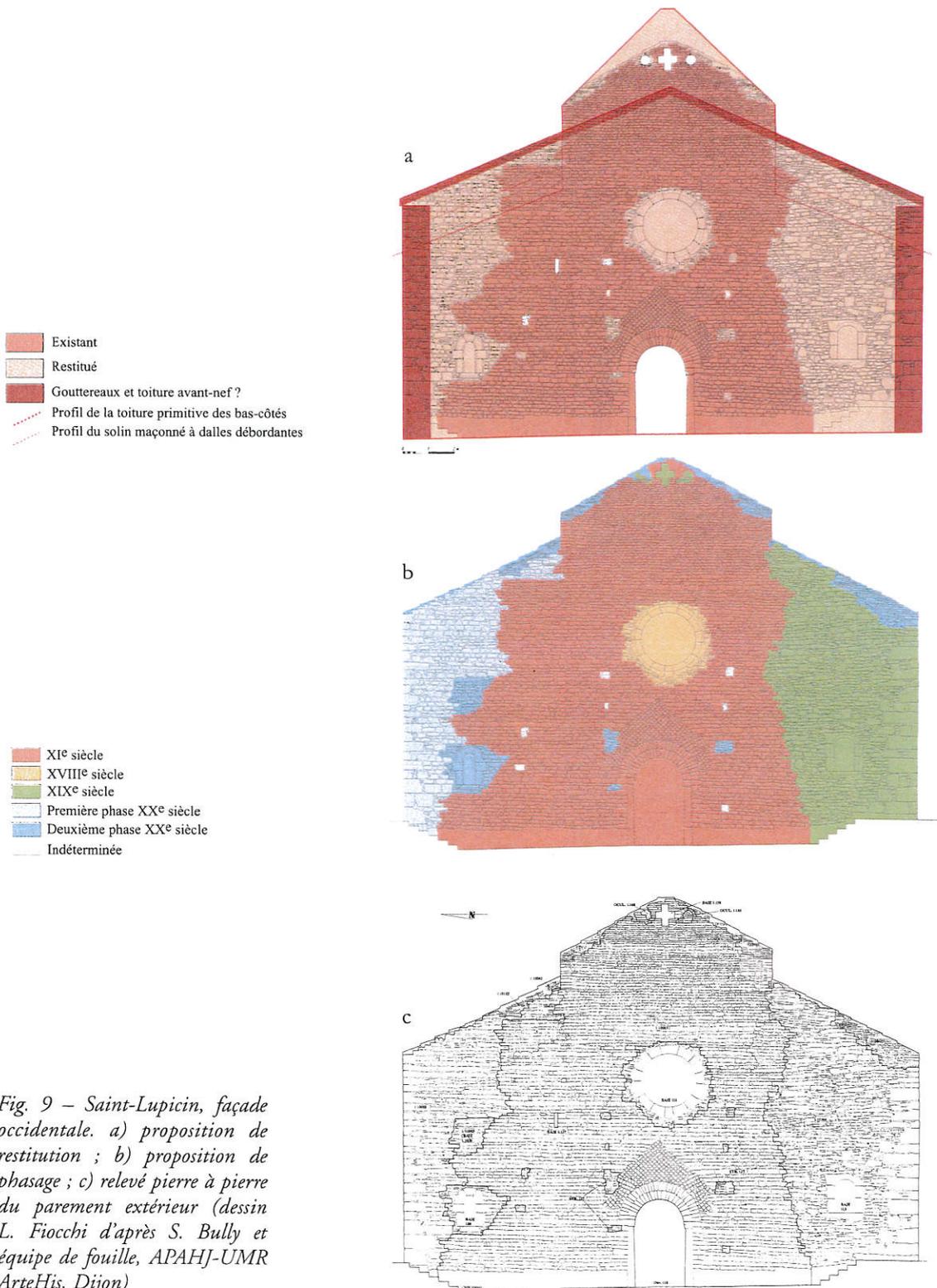


Fig. 9 – Saint-Lupicin, façade occidentale. a) proposition de restitution ; b) proposition de phasage ; c) relevé pierre à pierre du parement extérieur (dessin L. Fiocchi d'après S. Bully et équipe de fouille, APAHJ-UMR ArteHis, Dijon)



Fig. 10 – Saint-Lupicin, façade occidentale, détail des oculi et de la baie en forme de croix grecque du pignon (cl. S. Bully)

la même ouverture qu'aujourd'hui – même si celle-ci a été légèrement remaniée.

Le relevé pierre à pierre et l'étude détaillée de l'appareil des parements intérieurs et extérieurs de la façade révèlent l'existence d'un grand nombre de reprises, d'anomalies et de désordres : seule la partie centrale conserve sa maçonnerie primitive, tandis que le parement externe de l'extrémité nord et celui du tiers sud du mur-écran actuel ont été entièrement reconstruits entre les XIX^e et XX^e siècles (fig. 9). La composition de deux *oculi* encadrant une petite fenêtre en forme de croix grecque occupant le pignon appartient à la façade romane mais les autres baies ont été percées à notre époque (fig. 10). Le mur occidental offrait donc primitivement une large surface inarticulée, presque aveugle, dont les parties latérales ont subi d'importantes reprises de maçonneries.

La partie du revers de façade située dans les combles des collatéraux suscite plus d'interrogations (fig. 11). Des deux côtés, le parement d'origine est très nettement marqué par un solin de dalles de pierres pris dans les maçonneries. Celui-ci présente un pendage égal et parallèle à l'inclinaison des toitures des bas-côtés, qu'il domine d'une cinquantaine de centimètres, mais il ne correspond pas aux rampants de la façade primitive, car il est surmonté par une maçonnerie identique à celle qu'il recouvre. Il faut plutôt y voir un solin maçonné à dalles débordantes, remplissant peut-être la fonction d'un larmier¹³. Le parement est ensuite interrompu par un second solin de dalles, situé à près de 1,60 m au-dessus de la toiture des bas-côtés. Ces diverses traces soulèvent la question de l'ampleur de cette façade. L'hypothèse d'une façade-écran qui aurait débordé de part et d'autre du vaisseau central ne peut être retenue, eut égard à l'importance du ressaut (près de 2 m côté nord). En revanche, on peut prudemment suggérer l'existence d'un avant-corps occidental dont la hauteur aurait dépassé celle de la toiture des

13. Ce dispositif est assez rare ; on le retrouve par exemple à l'église d'Herment (Puy-de-Dôme) à la fin du XII^e siècle (Phalip 2004, p. 21).



Fig. 12 – Saint-Lupicin, proposition de restitution en trois dimensions de l'église et de l'avant-corps occidental supposé (infographie 3D D. Vuillermoz d'après S. Bully, APAHJ-UMR ArteHis, Dijon)

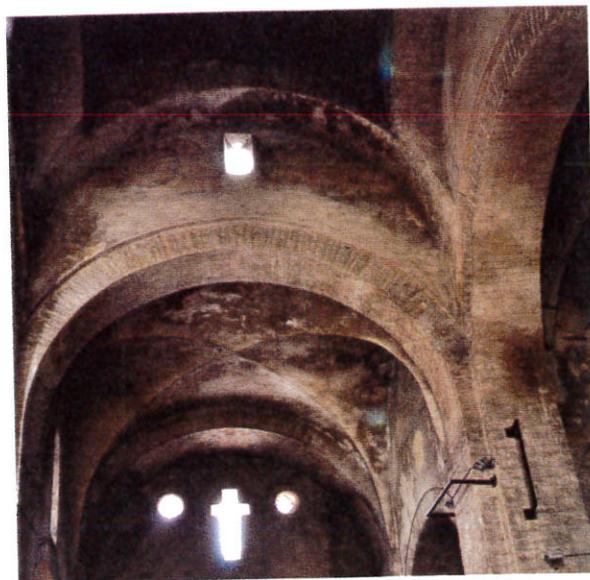


Fig. 13 – Saint-Lupicin, transept, bras sud, vue intérieure (cl. R. Le Penne)

bâtiment antérieur à l'église romane, bâtiment contre lequel ces tombes auraient été alignées. Aujourd'hui, et fort des enseignements livrés par les élévations, j'envisagerais plutôt d'établir une relation entre ces tombes, situées à près de 6,80 m à l'ouest de l'entrée actuelle de l'église, et la façade d'une avant-nef dont tout tend à prouver l'existence. En faveur de cette hypothèse, ajoutons que l'analyse C14 engagée sur l'une des sépultures a donné une fourchette chronologique comprise entre 991-1158, avec un pic de probabilité en 1025¹⁴.

LES PARTIES ORIENTALES

Les bras du transept possèdent une surprenante toiture à deux niveaux dont l'un correspond à la voûte d'arêtes de la travée la plus proche de la croisée et l'autre à la voûte en berceau en plein cintre de la travée externe (fig. 1 et 13). La volumétrie originelle (?) du transept a été restituée lors des importants travaux conduits par l'architecte Polti dans les années 1930. Auparavant, et depuis une date indéterminée, les bras étaient couverts par une simple toiture en appentis appuyée contre le clocher. Sur l'un des clichés pris pendant les travaux, on voit très nettement les limites des maçonneries antérieures à « l'empâtement » du transept, maçonneries qui ont pu conduire l'architecte à restituer des bras avec des pignons étagés (fig. 1 et 14). Ces clichés ne suffisent cependant pas à assurer l'authenticité de ce parti, et les observations faites dans les combles révèlent les limites d'une restitution qui se voulait archéologique. Le parement ouest du bras nord du transept conserve, en effet, le souvenir d'une toiture dont la gouttière était légèrement plus élevée que celle qui fut établie par Polti (fig. 15). L'ancienne toiture est perceptible à travers les deux rangées de laves superposées,

14. Bully et Mordefroid 2000, p. 100.



Fig. 14 – Saint-Lupicin, le bras nord du transept en cours de restauration, vers 1932 (coll. part.)

conservées sur 1,10 m de longueur, qui formaient l'extrémité du pan occidental de la toiture. Contrairement aux traces de solins observées sur les murs gouttereaux et au revers de la façade, les laves ne sont pas fichées dans des maçonneries contemporaines : elles sont recouvertes d'une maçonnerie postérieure, qui débord sur le bras du transept et correspond à l'escalier menant au clocher du XII^e siècle. En chronologie relative, on constate donc que cet escalier, qui empiète sur la première toiture du bras nord du transept, appartient à une seconde phase de construction. Bien que ces observations conduisent à reconsidérer la hauteur des toitures du transept – ou tout du moins celle de leurs gouttières – elles ne remettent pas en question le principe de leur étagement. Du reste, le mur pignon du bras nord conservait encore, avant les travaux de Polti, le départ d'un décor de lésènes et d'arcatures aveugles qui a permis à celui-ci de restituer avec quelque certitude la hauteur de faitage du pignon bas (fig. 16).

L'étagement des bras du transept, et par conséquent l'existence d'une travée haute au contact avec la croisée, pose la question de la compatibilité du voûtement de celle-ci avec les trois petites fenêtres ouvertes sous la coupole. De forme rectangulaire à l'intérieur, ces petites baies (50 cm x 80) sont coiffées d'un arc en plein cintre à l'extérieur. Celles du nord et du sud

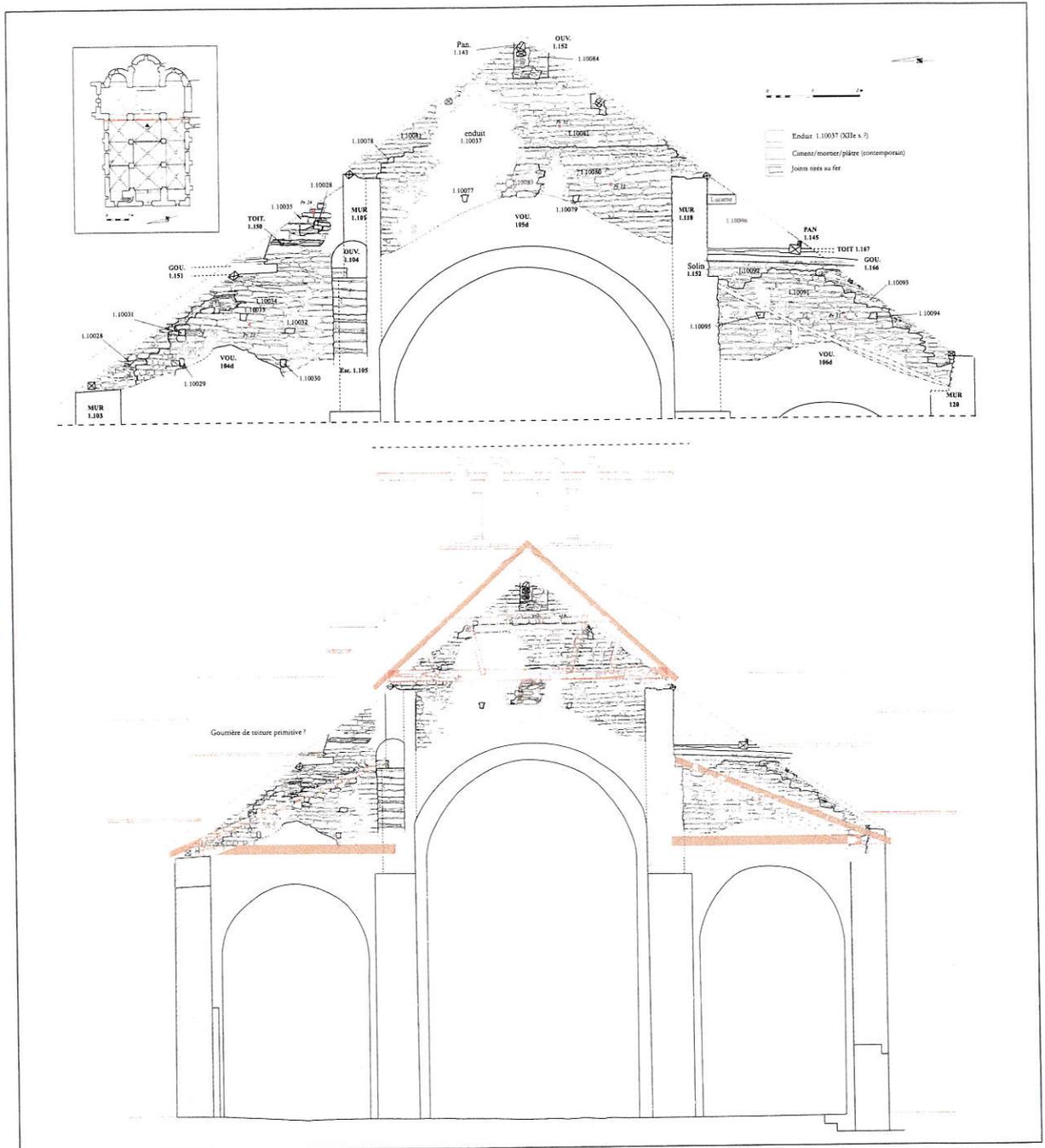


Fig. 15 – Saint-Lupicin, relevé pierre à pierre et proposition de restitution des toitures au contact entre la nef et le transept (dessin L. Fiocchi d'après S. Bully et équipe de fouille, APAHJ-UMR ArteHis, Dijon)



Fig. 16 – Saint-Lupicin, la façade du bras nord du transept pendant les travaux de restauration, vers 1932 (coll. part.)

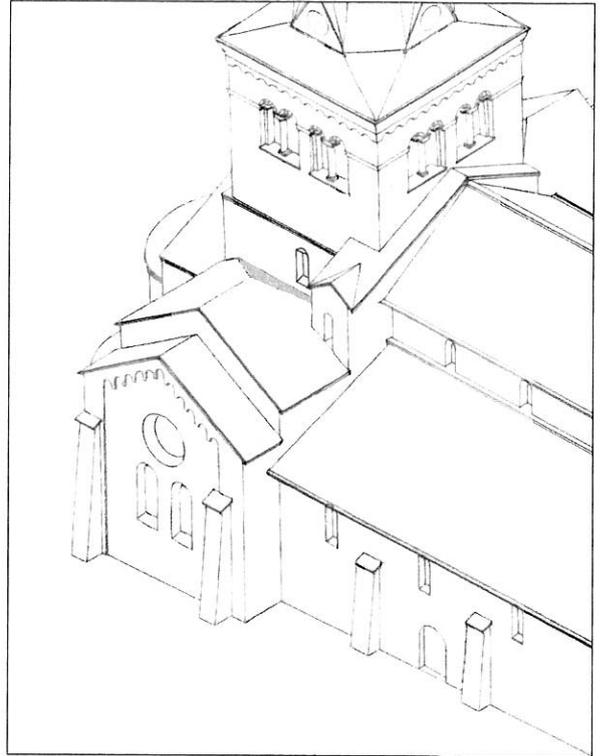


Fig. 17 – Saint-Lupicin, vue axonométrique, détail (dessin P. Barnoud, A.C.M.H.)

furent découvertes lors des travaux de décrépiage de l'architecte Roy en 1902¹⁵, mais elles ne sont redevenues visibles qu'au moment de la restauration des bras du transept par Polti. Afin que les fenêtres ouvrent à l'extérieur, celui-ci dota les bras d'une toiture en croupe, (fig. 17) – solution qui n'était pas concevable dans le parti primitif. En l'état actuel de nos connaissances, on peut seulement constater que la présence de ces baies sous la coupole est architecturalement incompatible avec la hauteur des toitures des bras du transept telle qu'on peut la restituer, sauf à imaginer qu'elles ouvraient, au-dessus des voûtes, sur des combles aveugles. On peut, dès lors, s'interroger sur leur authenticité, même si leur facture comme les conditions de leur découverte permettent difficilement de douter de leur appartenance à l'époque romane.

Par ailleurs, que doit-on penser des voûtes d'arêtes des bras du transept ? Leur articulation avec les maçonneries paraît homogène, notamment en raison des ressauts ménagés dans les piles afin de recevoir la retombée des arêtes (fig. 18). L'importante épaisseur des murs est et ouest (1,20 m) semble également avoir été prévue de manière à supporter la poussée des voûtes. Toutefois, avec une largeur moyenne de 6 m, le transept voûté de Saint-Lupicin serait le plus ambitieux, parmi les monuments jurassiens et bourguignons de la première moitié du XI^e siècle qui nous sont parvenus : la largeur des bras n'est que de 4,30 m à Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine,

15. Travaux consignés dans les comptes de la fabrique de Saint-Lupicin, fonds privés.

16. Sapin 2000, p. 89.



Fig. 18 – Saint-Lupicin, bras nord du transept, retombées de la voûte d'arêtes (cl. R. Le Pennec)

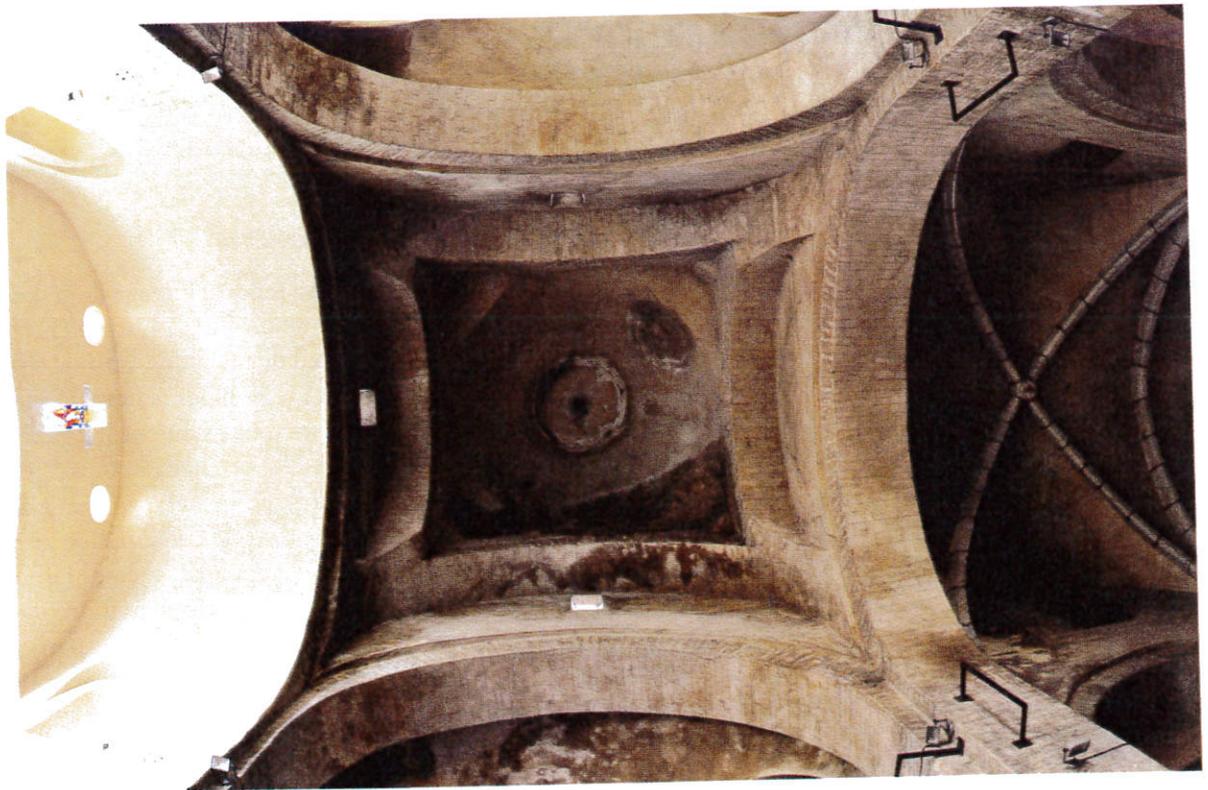


Fig. 19 – Saint-Lupicin, croisée du transept, coupole sur trompes (cl. R. Le Pennec)

5 m à Romainmôtier et 5,10 m à Saint-Hymetière ¹⁶. Il se situe donc largement au-delà de la moyenne.

Si ces observations ne permettent pas, en l'état, d'apporter de réponses définitives, elles amènent du moins à reformuler les questions. Parmi les hypothèses qui doivent être envisagées, on ne peut exclure celle d'un voûtement de l'ensemble du transept dans une seconde phase seulement. Dans ce cas, les baies de la croisée s'accorderaient avec des bras couverts d'une charpente, ce qui justifierait le rapprochement avec une tour-lanterne avancé par certains auteurs ¹⁷. Sur les faces nord et sud, les baies auraient donné sur les parties hautes du transept, selon un dispositif connu par ailleurs, tandis que celle du côté oriental aurait pris jour au-dessus de l'entrée de l'abside. La face occidentale est actuellement dépourvue d'ouverture, mais le désordre visible au centre pourrait être interprété comme l'obturation d'une ancienne baie axiale donnant dans la partie haute de la nef (fig. 15).

Dans son état actuel, le clocher est une construction du XII^e siècle, si l'on en juge d'après les chapiteaux de ses baies. Nous avons vu que sa (re) construction a entraîné la modification des circulations hautes avec, notamment, la construction contre la face nord d'une cage d'escalier hors œuvre. Le parement extérieur du mur ouest présente, pour sa part, une interruption d'assises qui marque nettement la limite entre deux types de maçonneries, l'une étant celle du clocher du XII^e siècle, l'autre appartenant à une souche antérieure (fig. 15). Dans la mesure où, en altimétrie, la limite entre les deux maçonneries correspond au départ de la coupole, on doit de nouveau s'interroger sur la date de celle-ci : on serait désormais plutôt tenté de l'associer à une seconde phase de construction, contemporaine de la reprise du clocher (fig. 19).

LA CONSTRUCTION

L'appareil

L'appareil de Saint-Lupicin correspond grosso modo à l'image de la construction des édifices du « premier art roman » selon Puig i Cadafalch. Les maçonneries sont exclusivement en petit appareil de moellons, hormis celles des piles où domine le moyen appareil allongé. Les blocs, sommairement équarris au marteau têté, sont disposés en assises d'une hauteur irrégulière. Les moellons sont noyés dans un abondant mortier de chaux compact avec des joints épais, très largement débordants, presque beurrés sur les joues, parfois tirés au fer ¹⁸. Tous les murs du XI^e siècle sont de construction identique : même choix de matériau, même module d'appareil, même mise en œuvre. Le portail occidental se distingue par une plage d'appareil décoratif – nous allons y revenir –, mais bénéficie également d'un traitement particulier des piédroits encadrant les colonnes par un travail de la pierre avec une gouge ¹⁹.

Les larges surfaces de lecture qu'offrent les parements extérieurs des murs gouttereaux de la nef révèlent une insertion irrégulière d'une ou deux assises de moellons plus importants que les autres – une vingtaine de 20 cm de

17. Lacroix 1981, p. 257.

18. La localisation des joints tirés au fer (en partie haute) interdit d'en faire un élément de finition décorative. Nous avons déjà fait ce constat sur les maçonneries de la grande galerie de Saint-Claude où de larges surfaces de joints ferrés étaient situées sous le niveau de sol roman. Voir à ce sujet l'article de Bénédicte Palazzo-Bertholon dans ce même volume.

19. Dans « l'espace jurassien », des traces d'outils identiques avaient déjà été relevées sur la base des piles de l'église de Saint-Hymetière, sur les chapiteaux de la crypte de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier ou bien encore sur les piles de Romainmôtier ; *Franche-Comté* 2009, p. 14-15.

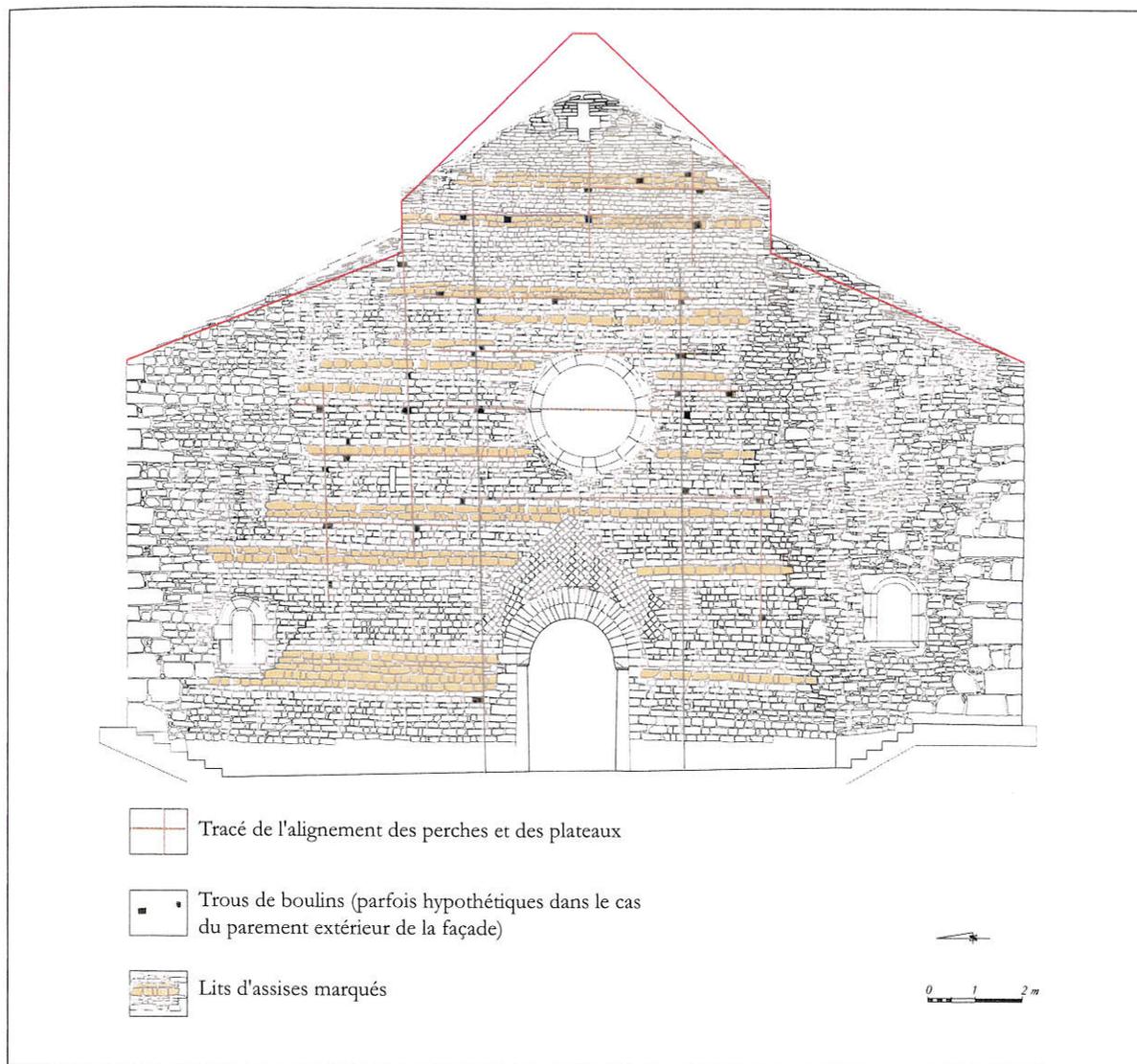


Fig. 20 – Saint-Lupicin, façade occidentale, relevé pierre à pierre du parement extérieur et restitution de l'échafaudement (dessin L. Fiocchi d'après S. Bully, APAHJ-UMR ArteHis, Dijon)

hauteur – qui se développent sur presque toute la longueur (fig. 20). Quoique de manière non systématique, le choix et du module des moellons et leur répartition dans le mur peuvent être en relation avec le rythme des plateaux d'échafaudage, les plus gros d'entre eux étant naturellement disposés prioritairement au niveau des plateaux. On distingue encore sur les parements extérieurs de larges plages où les moellons allongés sont progressivement remplacés par des petits moellons presque calibrés, ou tout du moins beaucoup plus réguliers, d'un module assez proche de celui de l'appareil réticulé du portail, et qui pourraient être des remplois d'un édifice antérieur ou d'une construction gallo-romaine.

L'imitation ou la référence à l'antique est manifeste dans le portail occidental tant par le emploi de colonnes gallo-romaines – fût monolithe galbé

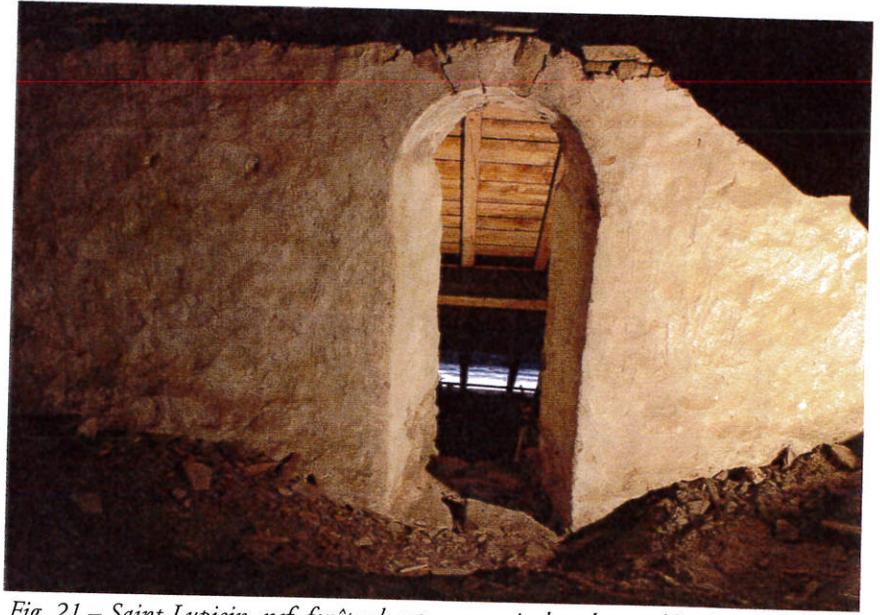


Fig. 21 – Saint-Lupicin, nef, fenêtre haute conservée dans les combles du bas-côté nord (état avant travaux de restauration) (cl. S. Bully)

s'achevant par un simple astragale – que par la plage décorative en *opus reticulatum* formant une sorte de fronton. On gardera à l'esprit que cette réinterprétation d'un vocabulaire formel antique a peut-être été inspirée par le proche sanctuaire de Villards d'Héria, dont on sait que la qualité des vestiges et l'état de conservation des ruines faisaient encore l'admiration des érudits à la fin du XVII^e siècle²⁰.

Les baies

Les fenêtres hautes préservées dans les combles sont d'un grand intérêt car, en dépit de leur empâtement dans un enduit plus tardif, elles conservent toute leur authenticité (fig. 21). L'appareil de leurs ébrasements ne se distingue pas de celui des maçonneries. Ici, point de moyen appareil en pierre de taille, mais une constante fidélité aux moellons. Les arcs sont également construits en moellons, parfois très grossièrement clavés, en calcaire ou en tuf. On retiendra surtout la forme « en clef » que le léger outrepassement de l'arc confère à ces baies. Plutôt qu'un choix stylistique, il faut sans doute y voir un choix d'économie dans la mise en œuvre. Les légères réservations ménagées dans l'ébrasement des tableaux permettaient, en effet, d'installer les coffrages en bois pour des arcs dont la largeur est légèrement supérieure à celle de la fenêtre elle-même²¹. La simplicité de l'exécution se retrouve dans les *oculi* du pignon occidental et la baie cruciforme. Seul l'arc externe du portail principal se distingue des autres par la plus grande uniformité de ses claveaux et la plus grande rigueur dans leurs dimensions. Ce choix procède peut-être d'une volonté de monumentaliser l'entrée de l'église, mais également de la nécessité d'extradosser l'arc qui supporte la plage d'appareil réticulé.

20. Dunod 1697.

21. L'ébrasement des baies ne conserve aucune trace d'un quelconque système de fermeture (comme des solins de mortier ou des mortaises) et l'on doit donc restituer un simple châssis de bois (pour un vitrage, une peau ou un papier huilé) bloqué par de petites cales.

Le chantier

Le pointage systématique des trous de boulins identifiables a permis de restituer l'échafaudement. Ces trous sont d'un type commun : de plan carré, traversants pour la plupart, et protégés par une pierre formant linteau. Leur alignement permet de restituer l'emplacement des plateaux et des perches. De la vision extrêmement partielle de l'échafaudement de la nef se dégage une impression de régularité. Selon l'usage le plus courant, les perches étaient généralement disposées de part et d'autre des baies, et on ne constate pas dans le rythme des cellules des modifications qui pourraient indiquer un changement de parti ou de mise en œuvre.

En revanche, le croisement des observations sur l'emplacement des plateaux d'échafaudage et sur des lignes de démarcation dans les maçonneries permet d'esquisser un phasage de la construction de la nef (fig. 22). Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, les parements présentent, en effet, des interruptions d'assises rendues très perceptibles grâce à un retrait horizontal et continu des moellons (de l'ordre de 1,5 cm). À l'intérieur, un léger renflement et le changement de tonalité du revêtement en ciment permettent de repérer ces démarcations.

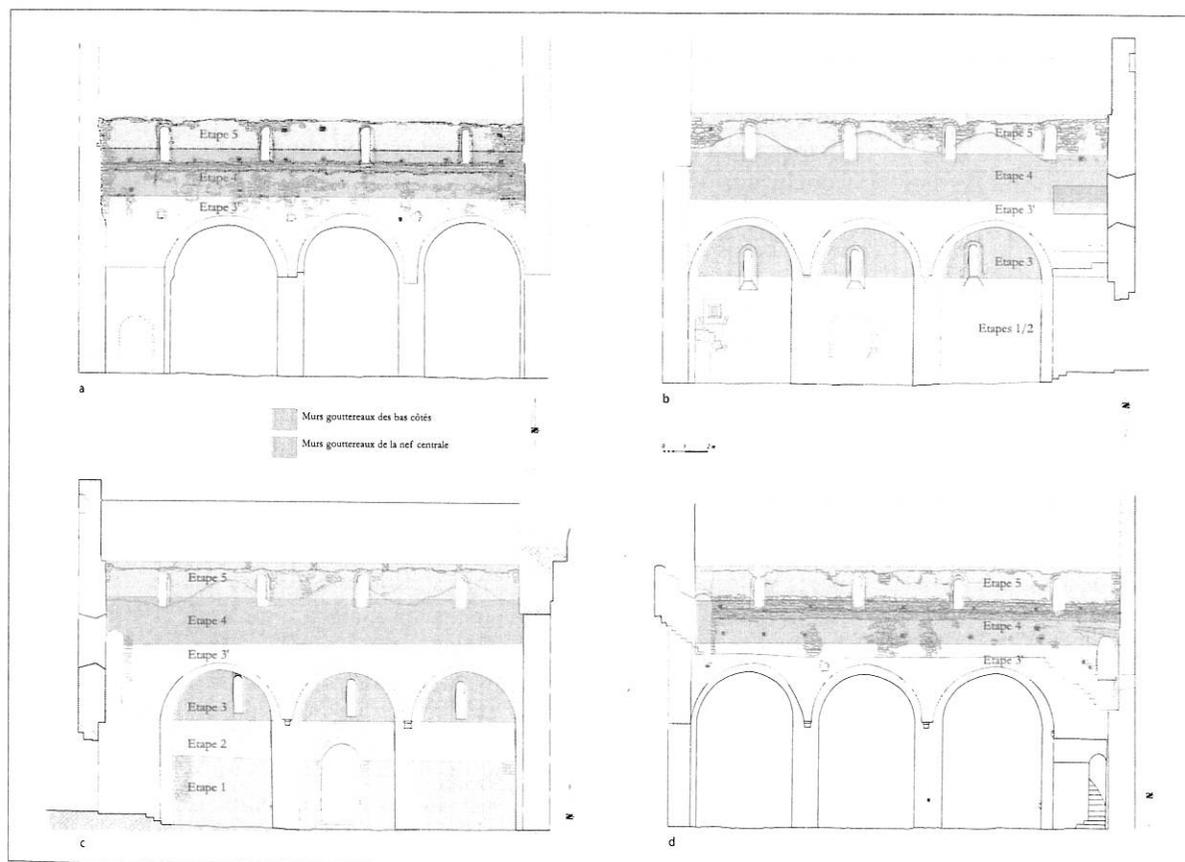


Fig. 22 – Saint-Lupicin, nef, représentation schématique des différentes étapes de chantier (dessin M. Čaušević-Bully d'après S. Bully)

22. Des tranches de maçonneries horizontales correspondant à différentes phases de constructions sont observables sur d'autres monuments de la même époque : il en est ainsi de l'avant-nef de Saint-Philibert de Tournus (Saint-Jean Vitus 2006, vol. 1, p. 235-237) ainsi que de la nef de Saint-Martin de Chapaize (Vergnolle 2008, p. 157-158).

23. Benoît 1890, t. I, p. 433.

24. Bully 2008, vol. 1, p. 377-379.

25. Arch. dép. du Jura, C 81.

26. Bully 2008, vol. 1, p. 377.

Selon toute vraisemblance, ces ruptures horizontales marquent des niveaux d'arase provisoire correspondant à des interruptions de chantier²². On notera que les limites ne sont pas situées arbitrairement puisqu'elles prennent en compte les baies des bas-côtés comme celles du haut vaisseau. Cette dernière remarque nous éclaire sur l'un des aspects de l'organisation générale du chantier et de sa planification. Dans les bas-côtés comme dans le haut vaisseau, on peut constater que l'arrêt du travail est intervenu après que la position des baies ait été fixée par leur allège et l'amorce de leurs ébrasements. Ces étapes de chantier peuvent-elles nous renseigner sur le rythme des travaux ? Faut-il considérer chacune d'entre elles comme une campagne annuelle ? Si tel était le cas, on pourrait estimer à cinq ou six ans le temps qui fut nécessaire pour mener à bien la construction de la nef.

CONCLUSION

Pour conclure, j'évoquerai rapidement la question des dates de construction de l'église de Saint-Lupicin et sa place dans un proche contexte régional.

Sans doute faut-il désormais considérer que le voûtement des bras du transept et de la croisée sont, comme le clocher, le fruit d'une reprise du XII^e siècle. En revanche, tout plaide en faveur d'une datation assez précoce dans le XI^e siècle du parti primitif : l'attachement à des espaces encore largement charpentés (à l'exception des absides) autant que les techniques de construction (petit appareil de moellons, baies à arc outrepassé) et le répertoire décoratif (petites arcatures aveugles et lésènes des parties orientales, chapiteaux à angles abattus et appareil réticulé du portail). Ajoutons que ces conclusions chronologiques s'accorderaient bien à la datation radiocarbone obtenue sur l'une des tombes fouillées à l'emplacement de l'hypothétique avant-corps occidental.

Il est possible que l'église disparue de Saint-Oyend, dans l'abbaye de Saint-Claude, ait suggéré certaines solutions adoptées à Saint-Lupicin, même si l'on ne peut plus suivre sans réserve le curé Clément qui, au XVIII^e siècle, rapportait que les deux églises avaient « ... toujours été regardées comme sœurs, comme contemporaines, bâties presque sur le même modèle »²³. En effet, les dernières études sur Saint-Oyend révèlent une vaste construction de près de 62 m de longueur, dont le chœur, encadré de deux tours de clochers situées sur les bras du transept, surmontait une crypte²⁴. Une comparaison peut cependant être établie en ce qui concerne les supports puisque les sources d'archives stipulent que les piliers de la nef de Saint-Oyend étaient alternativement circulaires et carrés²⁵, comme à Saint-Lupicin, ou bien encore à Saint-Just d'Arbois, église prieurale du XI^e siècle dépendant également de l'abbaye sanclaudienne. L'église Saint-Oyend offre en outre un jalon chronologique des plus précieux puisque l'on connaît sa date de consécration en 1039 et qu'un acte de 993 laisse supposer que sa construction avait alors déjà débutée²⁶.